

Publié le 29 avril 2026

Les membres du conseil d'administration se sont réunis le **24 avril 2026 à 14 h** sur convocation en date du 16 avril 2026, par Monsieur Bernard CZECH, Président du C.C.A.S. Dûment convoqué, le Conseil d'administration du C.C.A.S. s'est réuni, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard CZECH, Président du C.C.A.S

Etaient présent(es) : Peggy ARTISSON, Bernard CZECH, François D'AMICO, Alexandra DANIELCZYK, Jean-Pierre DESTAILLEUR, Betty FONTAINE, Georges LEMAITRE, LORTHIOS Dorothée, Jocelyne MARET, Bernard MOREL, Bernard OLIVIER, Françoise PLATEAU, Chantal WAGON

Absent(es) ayant donné procuration : Jacqueline BRISSY pouvoir à Betty FONTAINE, Nathalie FERNANDEZ pouvoir à Jean-Pierre DESTAILLEUR, OLIVIER Bernard pouvoir à Jocelyne MARET du point 1 au point 5.2

Excusé(es) :

Absent(es) : CARLIER Marie-Françoise, Djamel BOUTECHICHE

Elodie FERLIN responsable résidence excusée
Secrétaire de séance : Mme DESMONS Anita, Directrice du CCAS

1. OBJET : Installation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration,
Vu le Code de l'action sociale et des familles

Vu l'article R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles qui précise que le conseil d'administration du CCAS comprend le Maire, Président de droit, et, en nombre égal, au maximum 8 membres élus en son sein par le conseil municipal, et 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du conseil municipal,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2026 fixant le nombre de membres élus municipaux à huit, et portant élection des élus municipaux représentant la ville au CCAS,
Vu les arrêtés municipaux du Maire du 17 avril 2026, désignant les membres des associations,
Considérant qu'il convient de procéder à l'installation du conseil d'administration du CCAS,

Article 1^{er} : les huit membres élus par délibération du conseil municipal en date du pour représenter la Ville au CCAS :

Liste « Auby, un avenir en commun »

Mme Dorothée LORTHIOS
Mme Chantal WAGON
M. Djamel BOUTECHICHE
Mme Françoise PLATEAU
M. Bernard MOREL
Mme Marie-Françoise CARLIER

Liste « Proche de vous »

Mme Peggy ARTISSON

Liste « de l'ambition pour Auby »

Mme Alexandra DANIELCZYK

Article 2 : les huit membres nommés par le Maire par arrêtés municipaux sont :

Mme Jacqueline BRISSY, au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions, sur proposition du Secours Populaire de la commune

M. François D'AMICO, au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions, sur proposition du Centre Social Pablo Picasso de la commune

Mme Jocelyne MARET, au titre des associations familiales, sur proposition de l'UDAF

Mme Betty FONTAINE, au titre de Présidente de l'association des personnes âgées et retraitées de la commune, sur proposition du « Comité des Anciens »

Mme Nathalie FERNANDEZ, au titre des personnes en situation de Handicap de la commune en l'absence de candidat de l'association des personnes handicapées du Département

M. Jean-Pierre DESTAILLEUR, au titre de Président de l'association des « Médaillés du Travail » de la commune

M. Bernard OLIVIER, au titre de Vice-Président de l'association des « Donneurs de Sang Bénévoles » de la commune

M. Georges LEMAITRE, au titre d'adhérent de l'association « Marche et Loisirs »

Article 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération

Le Conseil d'administration prend acte à l'unanimité de la liste des membres élus et nommés

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance à Auby,
Le, 24-04-2026

Le Président

Bernard CZECH

